

FAVORISER LE COMMERCE ÉQUITABLE, LES LABELS DURABLES ET LES POISSONS PROVENANT DE PÊCHE RESPONSABLE

Le commerce équitable garantit une rémunération plus juste des productrices et producteurs, ainsi que des conditions de travail respectueuses des droits fondamentaux. Les labels tels que Fairtrade et Max Havelaar constituent une référence fiable en la matière.

Les comparateurs de labels permettent d'identifier les certifications les plus adaptées aux objectifs de durabilité de la manifestation.

En matière de protection du climat et de l'environnement, il convient donc de privilégier les produits portant un label qui a obtenu au moins 3 points sur 4 sur labelinfo.ch dans les domaines de la crédibilité, du respect de l'environnement et de la compatibilité sociale (y compris le bien-être animal).

De manière générale, les labels de durabilité sont particulièrement pertinents pour les produits importés dont les conditions de production ou les pratiques environnementales ne sont pas toujours connues ou garanties.

S'agissant des produits de la mer, il convient d'éviter les espèces menacées et de favoriser les méthodes de pêche durables. Les labels MSC et ASC pour les poissons et les fruits de mer ne répondent pas aux critères de labelinfo.ch. En l'absence d'alternatives, il convient toutefois d'acheter des produits certifiés MSC et ASC. Les catégories vertes et, plus rarement, jaune du guide du WWF sur les poissons sont également autorisées.

Avant la manifestation

- Intégrer dans le cahier des charges des prestataires de restauration ou dans la charte de durabilité les principes suivants :
 - Pour les produits exotiques (café, thé, chocolat, sucre, épices, etc.), privilégier les produits certifiés Fairtrade.
 - Pour tous les produits, opter autant que possible pour des labels de durabilité reconnus (p. ex. Fairtrade, Bio Suisse, MSC, ASC, Rainforest Alliance).
 - Pour les poissons et fruits de mer, suivre les guides de consommation responsable et éviter les espèces menacées.

Pendant la manifestation

- Informer le public de manière transparente sur la provenance et la qualité des produits (signalétique, menus, supports de communication, etc.).
- Contrôler la mise en œuvre des engagements pris par les prestataires.

Après la manifestation

- **Établir un bilan** des actions menées et identifier les pistes d'amélioration.